

Communiqué de presse

CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-IMIER

Creusages intempestifs à la rue Baptiste-Savoie

Les prestataires de services d'une entreprise de télécommunication nationale vont entreprendre des creusages dans le trottoir du bâtiment situé Rue Baptiste-Savoie 36 pour réparer une panne sur le réseau téléphonique. Le Conseil municipal tient à exprimer son incompréhension compte tenu du fait que lors de la rénovation complète de la route cantonale et de ses trottoirs en 2011, il avait été demandé à l'ensemble des propriétaires des réseaux souterrains de procéder à leur renouvellement afin d'éviter de futurs creusages intempestifs. La commune de Saint-Imier veillera à ce que la remise en état du trottoir soit particulièrement soignée suite à ces travaux.

Foire de d'automne

La traditionnelle foire d'automne aura lieu vendredi 4 octobre 2013. Une cinquantaine de stands agrémenteront ce rendez-vous.. Les automobilistes sont remerciés de l'attention portée au respect de la signalisation provisoire mise en place.

Voitures sur la Place du Marché

La Foire d'automne ne marque pas seulement l'arrivée d'une nouvelle saison à Saint-Imier. Elle accompagne aussi le changement de statut de Place du Marché qui, dès le lundi lui faisant suite, retrouve son usage de parking, Elle le gardera jusqu'au premier vendredi d'avril 2014, où la foire de printemps débouchera sur une nouvelle transformation en zone piétonne de l'endroit. Pour mémoire, les places de parcage supplémentaires mises à disposition des automobilistes, entre les deux rendez-vous forains, sont régies selon la législation propre au stationnement en zone bleue.

Qualité de l'eau potable en 2012-2013

Les Services techniques de Saint-Imier sont chargés de l'alimentation en eau potable non seulement de la zone urbaine de la commune mais aussi des secteurs de Mont Soleil et des Savagnières - les Pontins. Le Syndicat des eaux de Chasseral et celui du Sergent reçoivent tout ou partie de leur approvisionnement en eau de Saint-Imier, de même que certains quartiers des communes de Villeret et de Sonvilier.

La source karstique de la Raisetette située à Cormoret assure l'essentiel de nos besoins alors que celle du Torrent, qui est partagée avec le Syndicat d'alimentation des Franches Montagnes en eau potable (SEF), est utilisée comme appoint. Une fois captée, l'eau des sources est traitée par une floculation (agglomération des microparticules naturellement présentes), filtrée puis désinfectée au dioxyde de chlore avant d'être injectée dans les réseaux de distribution.

Parmi les tâches d'un distributeur d'eau, le contrôle régulier de la qualité de l'eau est l'une des plus importantes. Chaque année, plus de 100 analyses bactériologiques ainsi que des analyses physico-chimiques, des pesticides et des micropolluants ont été réalisées par un laboratoire accrédité.

Les analyses bactériologiques permettent de déterminer une éventuelle contamination de l'eau par des microorganismes. Les Eschérichia coli ainsi que les entérocoques qui sont des indicateurs d'une pollution d'origine fécale sont tout particulièrement contrôlés. D'un point de vue légal, les normes prévoient qu'aucune bactérie de ce type ne doit être mise en évidence dans un échantillon de 100 ml. Les germes totaux qui permettent d'estimer la qualité hygiénique de l'eau sont aussi contrôlés et ne doivent être présents qu'à des concentrations inférieures à 300 germes par ml.

En 2012 et depuis le début de l'année 2013, tant les résultats des analyses bactériologiques que ceux des analyses chimiques ont correspondu aux normes de potabilité. Des analyses de certains micropolluants ont également été négatives.

La dureté de l'eau varie entre 19 et 25 degrés français, ce qui correspond à une eau moyennement dure au sens de la classification utilisée pour le dosage des produits de lessive. Sa teneur en nitrate est comprise entre 5 et 7 mg/ litre, soit bien au dessous de la norme qui est de 40 mg/l.

Les personnes qui le souhaitent peuvent obtenir de plus amples renseignements sur le réseau de distribution ou la qualité de l'eau auprès des Services techniques au numéro suivant 032 942 44 65.

Soutien à l'action du centre de dépistage du cancer du sein

Depuis plusieurs années, différentes actions sont organisées dans le Jura bernois ainsi que dans les cantons du Jura et de Neuchâtel à l'occasion du mois international d'information sur le cancer du sein par le Centre de dépistage du cancer du sein BEJUNE (CDCS BEJUNE) et la Ligue jurassienne contre le cancer (LJC). Cette campagne a pour but d'informer et de sensibiliser la population et les professionnels de la santé sur la thématique du cancer du sein et son dépistage par mammographie.

Comme symbole de soutien aux personnes atteintes d'un cancer du sein, divers bâtiments publics seront illuminés en rose durant tout le mois d'octobre 2013 en collaboration avec les Services industriels des principales localités de la région (Neuchâtel, Delémont). A Saint-Imier, c'est la Collégiale qui est parée de la couleur de la solidarité durant un mois.

Naturalisation accordée

Au terme de la procédure légale, M. Julien Bochent, s'est vu remettre le passeport rouge à croix blanche. Deux dates essentielles se greffent sur sa demande de naturalisation : le 9 avril 2013, quand l'exécutif imérien, en se fiant, notamment au rapport d'audition, lui a octroyé le droit de cité communal, et le 16 septembre 2013 lorsque la Confédération a décidé de le compter parmi ses ressortissants. Le Conseil municipal souhaite la bienvenue à ce nouveau concitoyen.

Mercredi 2 octobre 2013
(cm)